RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

(1) N° do publication : (A n'utiliser que pour les commandes de reproduction). 2 486 075

PARIS

A1

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

- - (72) Invention de : Andrée Bugaut, née Ormancey et Jean-Jacques Vandenbossche.
 - 73) Titulaire : Idem 71
 - Mandataire : Jacques Peuscet, conseil en brevets, 3, square de Maubeuge, 75009 Paris.

METAPHENYLENEDIAMILES ET LEUR PROCEDE DE FABRICATION, COMPO-SITIONS TINCTORIALES LES CONTENANT ET PROCEDE DE TEINTURE CORRESPONDANT

La présente invention a trait à de nouvelles métaphénylènediamines, à leur procédé de préparation, à des compositions tinctoriales pour fibres kératiniques les contenant et à un procédé de teinture de cheveux mettant en oeuvre lesdites compositions tinctoriales.

5

10

15

20

25

30

35

Dans le domaine de la teinture des fibres kératiniques, telles que les cheveux ou des fourrures, les métaphénylène-diamines jouent un rôle important connu depuis longtemps: elles font partie de la classe des composés couramment appelés "coupleurs". Les coupleurs, en association avec les paraphénylènediamines ou les paraaminophénols -composés appelés "bases d'exydation"-, donnent, en milieu alcalin oxydant, naissance à des indamines, indoanilines ou indophénols colorés.

L'association des métaphénylènediamines avec les paraphénylènediamines, en milieu alcalin oxydant et plus particulièrement en présence d'eau oxygénée, donne naissance à
des indamines capables de conférer aux fibres kératiniques
des colorations bleues très puissantes. De plus, les métaphénylènediamines associées aux paraaminophénols donnent, en
milieu alcalin oxydant, des indoanilines qui confèrent aux
fibres kératiniques des colorations rouges plus ou moins pourpre. Les métaphénylènediamines jouent donc, en temps que coupleurs, un double rôle en teinture capillaire : apport du bleu
et/du rouge, c'est-à-dire apport de deux couleurs fondamentales indispensables pour obtenir non seulement des noirs et
des gris, mais aussi des châtains concrés ou cuivrés.

Malgré son rôle important, cette catégorie de coupleurs se trouve jusqu'ici limitée dans la pratique à un nombre très restreint de composés. Ce nombre trop restreint s'explique par le ---- fait que seuls peuvent être retenus pour la teinture des fibres kératiniques les composés permettant d'obtenir des teintures de bonne qualité, c'est-à-dire n'évoluant pas dans

le temps, en particulier ni à la lumière ni aux intempéries. En outre, lorsqu'il s'agit de teintures capillaires, les coupleurs utilisés doivent bénéficier d'une bonne innocuité et, en particulier, doivent être pratiquement non-mutagènes dans le test d'Ames sur Salmonella Thyphimurium (TA 1538, TA 98, TA 100, TA 1537 et TA 1535, en l'absence ou en présence de "S9 MIX" activé à l'"Arochlor 1254").

5

10

15

20

La présente invention a donc pour but de décrire de nouveaux composés chimiques susceptibles de constituer des coupleurs métaphénylènediamines utilisables dans des compositions tinctoriales pour fibres kératiniques. Les composés selon l'invention sont particulièrement utilisables en teinture capillaire car non seulement ils possèdent les qualités tinctoriales d'un bon coupleur, mais encore, ils bénéficient d'une bonne innoculté et sont mon-mutagènes dans le test d'Ames tel que ci-dessus défini. On a déjà proposé, dans la demande de brevet français 2 362 116, des métaphény-lènediamines donnant des résultats satisfaisants en teinture capillaire et l'invention vise à décrire d'autres métaphény-lènediamines du même type, ainsi que leur utilisation.

La présente invention a donc pour objet le produit industriel nouveau que constitue un composé chimique de formule générale (1):

 $\begin{array}{c}
0Z \\
\hline
\psi \\
NH_2
\end{array}$ (1)

formule dans laquelle Z représente/um radical polyhydroxy
30 alkyl dont le groupe alkyl comporte de 3 à 6 atomes de carbien
bone, ledit radical comportant 2 ou 3 groupes hydroxy, ou/une
chaîne alkyl interrompue par au moins un hétéroatome et comportant au moins un groupe hydroxyl, ladite chaîne alkyl contenant de 4 à 8 atomes de carbone, ou les sels d'acide correspondants.

De préférence, lorsque Z représente une chaîne alkyl interrompue par au moins un hétéroatome, le (ou les) hétéroatome(s) est (ou sont) un (ou des) atome(s) d'oxygène; le (ou les) groupement(s) hydroxyl de la chaîne alkyl peut (peuvent) se trouver en bout de chaîne ou non.

5

35

La présente invention a également pour objet un procédé de préparation des composés de formule (I) ci-dessus définie. Dans ce procédé, on fait agir sur un sel alcalin de l'acétylamino-2 nitro-4 phénol un dérivé halogéné de formule X — Z, X étant un halogène et Z ayant les significations précédemment indiquées pour la définition de la formule (I), de façon à condenser le radical Z sur le noyau avec élimination d'un halogénure alcalin, on réduit ensuite le groupe nitro du produit obtenu et, enfin, on désacétyle le produit pour obtenir le composé de formule (I).

Dans un mode préféré de mise en oeuvre, l'halogène X, qui est utilisé, est le chlore et le métal alcalin est le potassium; la réduction du groupe nitro s'effectue en solution alcoolique, au reflux, par le zinc en poudre en présence de chlorure d'ammonium.

On peut également, pour obtenir les composés de formule (I) utiliser comme matière de départ les composés dinitro correspondants, qui sont décrits dans la publication "REC. TRAV. CHIM. PAYS BAS, R65 711 28 (1946)" et procéder à une réduction des deux groupes nitro.

La présente invention a également pour objet le produit industriel nouveau que constitue une composition tinctoriale pour fibres kératiniques, et en particulier pour cheveux,
ladite composition contenant, dans un support cosmétiquement
acceptable, au moins une base d'oxydation, caractérisée par
le fait qu'elle contient, en tant que coupleur, au moins un
composé de formule (I) ou un sel d'acide correspondant.

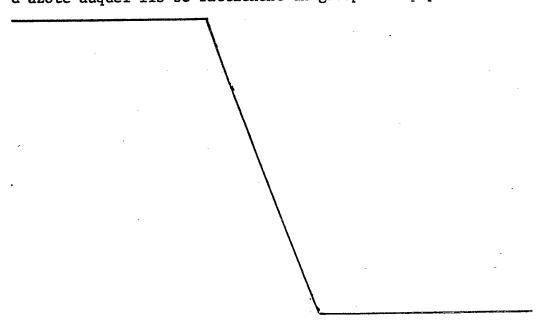
De façon générale, les métaphénylènediamines de formule (I) sont présentes dans la composition tinctoriale selon l'invention dans une proportion comprise entre 0,001 et 2,85 % en poids par rapport au poids total de la composition.

Les métaphénylènediamines selon l'invention peuvent être incorporées dans des compositions tinctoriales avec des bases d'oxydation constituées par :

A- Les paraphénylènediamines de formule générale (II) :

 $\begin{array}{c}
R_1 & \varphi \\
R_4 & \varphi
\end{array}$ (II)

ou les sels d'acide correspondants, formule dans laquelle R₁, R₂ et R₃ sont identiques ou différents et représentent um atome d'hydrogène, um radical alkyl ayant de l à 4 atomes de carbone ou um radical alcoxy ayant de l à 2 atomes de carbone, R₄ et R₅ sont identiques ou différents et représentent um atome d'hydrogène, um radical alkyl, hydroxyalkyl, alcoxyalkyl, dans lequel le groupe alcoxy comporte de l à 2 atomes de carbone, carbamylalkyl, mésylaminoalkyl, acétylaminoalkyl, uréidoalkyl, carbéthoxyaminoalkyl, aminoalkyl, monoalkylaminoalkyl, dialkylaminoalkyl, pipéridinoalkyl, morpholinoalkyl, les groupes alkyl dans R₄ et R₅ ayant de l à 4 atomes de carbone, ou bien R₄ et R₅ forment conjointement avec l'atome d'azote auquel ils se rattachent um groupement pipéridino ou



morpholino, sous réserve que R_1 et R_3 représentent un atome d'hydrogène, lorsque R_4 et R_5 ne représentent pas un atome d'hydrogène. B - Les paraaminophénols de formule générale (III) :

5

15

20

25

30

35

$$\begin{array}{c}
\text{OH} \\
\text{NH}_2
\end{array}$$

ou les sels d'acide correspondants, formule dans laquelle R₆ représente un atome d'hydrogène, un radical alkyl comportant de 1 à 4 atomes de carbone ou un atome d'halogène comme, par exemple, le chlore ou le brome.

C - Les bases hétérocycliques telles que la diamino-2,5 pyridine, la méthyl-3 amino-7 benzomorpholine et l'amino-5 indole.

On a constaté que l'utilisation des métaphénylènediamines selon l'invention avec au moins une base d'oxydation visée sous A -, B - et C - ci-dessus permet d'obtenir des compositions tinctoriales conférant aux cheveux des nuances de
bonne qualité, résistant bien notamment aux lavages.

De façon générale, les coupleurs selon l'invention permettent d'obtenir, avec les paraphénylènediamines, des colorations bleues, plus ou moins riches en vert ou en pourpre, et, avec les paraaminophénols, des colorations rouges. Les compositions tinctoriales selon l'invention pourront donc, avantageusement, contenir à la fois des paraphénylènediamines et des paraaminophénols.

On a constaté que l'on obtenait des résultats particulièrement intéressants en utilisant, dans l'ensemble des
composés de formule (I) ou de leurs sels d'acide correspondants, le (diamino-2,4)phényl, β(β'-hydroxyéthoxy) éthyléther,
notamment sous forme de dichlorhydrate et/ou le (diamino-2,4)
phényl, β, γ-dihydroxypropyléther, notamment sous forme de
dichlorhydrate.

Les compositions tinctoriales faisant l'objet de l'invention peuvent contenir, outre le (ou les) coupleur(s) de formule (I) et la (ou les) base(s) d'exydation associée(s), les produits suivants pris isolément ou en combinaison :

- 1) d'autres coupleurs connus, par exemple la résorcine, la méthyl-2 résorcine, le métaaminophénol, le méthyl-2 amino-5 phénol, le méthyl-2 N-(β-hydroxyéthyl)amino-5 phénol, l'hydroxy-6 benzomorpholine, le dimethyl-2,6 acétylamino-3 phénol, le méthyl-2 carbéthoxyamino-5 phénol, le méthoxy-2 carbéthoxy 10 amino-5 phénol, le méthyl-2 uréido-5 phénol et la phényl-1 méthyl-3 pyrazolone-5;
 - 2) des orthophénylènediamines et des orthoaminophénols comportant éventuellement des substituants sur le noyau ou sur les fonctions amine ou encore l'ortho-diphénol, ces produits,
- par des mécanismes d'oxydation complexes, pouvant conduire à de nouveaux composés colorés, soit par cyclisation sur euxmêmes, soit par action sur les paraphénylènediamines;
 - 3) des précurseurs de colorants de la série benzénique comportant sur le noyau au moins trois substituants choisis
- dans le groupe formé par les groupements hydroxy, méthoxy ou amino tels que le dichlorhydrate de diamino-2,6 hydroquinone, le trichlorhydrate de diamino-2,6 N,N-bis-(éthy1)amino-4 phénol, le dichlorhydrate de diamino-2,4 phénol, le trihydroxy-1,2,4 benzène, le trihydroxy-2,3,5 toluène ou la métho-xy-4 amino-2 N-(%-hydroxyéthy1) aniline;
- 25 xy-4 amino-2 N-(%-hydroxyéthyl) aniline;
 4) des précurseurs de colorant de la série naphtalénique tels
 que l'hydroxy-2 naphtoquinone-1,4 et l'hydroxy-5 naphtoquinone-1,4.
- 5) des leucodérivés d'indoanilines ou d'indophénols tels que la dihydroxy-4,4' amino-2 méthyl-5 diphénylamine, la dihydro-xy-4,4' N-(p-hydroxyéthyl)amino-2 méthyl-5 chloro-2' diphénylamine, la diamino-2,4' hydroxy-4 méthyl-5 diphénylamine, la dihydroxy-2,4 N-(p-méthoxyéthyl)amino-4' diphénylamine, la dihydroxy-2,4 méthyl-5 N-(p-méthoxyéthyl)amino-4' diphényl-
- 35 amine;

6) des colorants directs et par exemple ceux choisis cans la classe des colorants nitrés de la série benzénique tels que le N,N-bis-(%-hydroxy-éthyl)amino-1 nitro-3 N'-méthylamino-4 benzène, le N,N-(méthyl, %-hydroxyéthyl)amino-4 benzène, le N,N-(méthyl, %-hydroxyéthyl)amino-1 nitro-3 N'-méthylamino-4 benzène, le nitro-3 N-(%-hydroxyéthyl)amino-4 anisole, le nitro-3 N-(%-hydroxyéthyl)amino-4 phénol, le (nitro-3 amino-4) phénoxyéthanol, le (nitro-3 N-méthylamino-4) phénoxyéthanol, le N-(%-hydroxyéthyl)amino-2 nitro-5 anisole;

Le pH des compositions tinctoriales selon l'invention est basique, par exemple compris entre 8 et 11,5. Parmi les agents d'alcalinisation qui peuvent être utilisés, on peut mentionner l'ammoniaque, les alkylamines telles que l'éthylamine ou la triéthylamine, les alcanolamines telles que la mono, la di ou la tri-éthanolamine, les alkyl-alcanolamines telles que la méthyl-diéthanolamine, les hydroxydes de sodium ou de potassium, les carbonates de sodium, de potassium ou d'ammonium. Parmi les agents d'acidification qui peuvent être utilisés, on peut mentionner l'acide lactique, l'acide acétique, l'acide tartrique et l'acide phosphorique.

Le support cosmétiquement acceptable, qui est associé aux Lase(s), coupleur(s), et éventuellement colorant(s) direct(s) de la composition peut comprendre, outre de l'eau, des agents tensio-actifs, des solvants organiques, des produits épaississants, des agents anti-oxydants, des agents de pénétration, des agents moussants, des agents séquestrants, des produits filmogènes, des agents de traitement et des parrums.

On peut ----- ajouter à la composition selon l'invention des agents tensio-actifs, anioniques, cationiques, nonioniques, ampliotères ou leur mélange. Parmi les agents tensio-actifs particulièrement utilisables, on peut mentionner
les alkylbenzène-sulfonates, les alkylnaphtalène-sulfonates,
les sulfates, éther-sulfates et sulfonates d'alcools gras,
les sels d'ammonium quaternaires tels que le bromure de

triméthyl-cétylammonium, le bromure de cétyl-pyridinium, les diéthanolamides d'acides gras, les acides et les alcools polyoxyéthylénés ou polyglycérolés et les alkylphénols polyoxyéthylénés ou polyglycérolés. De préférence, les tensioactifs sont présents dans la composition selon l'invention
en une proportion comprise entre 0,5 et 55 % en poids et,
avantageusement, entre 4 et 40 % en poids par rapport au poids
total de la composition.

On peut également ajouter, dans la composition selon l'invention, des solvants organiques pour solubiliser des composés qui ne seraient pas suffisamment solubles dans l'eau. Parmi les solvants que l'on peut avantageusement utiliser, on peut mentionner, à titre d'exemple, l'éthanol, l'isopropanol, la glycérine, des glycols et leurs éthers comme le butoxy-2 éthanol, l'éthylène-glycol, le propylèneglycol, le monoéthyléther et le monométhyléther du diéthylèneglycol et des solvants analogues. Les solvants peuvent être avantageusement présents dans la composition en une proportion allant de l à 40 % en poids et, de préférence, comprise entre 5 et 30 % en poids par rapport au poids total de la composition.

Les produits épaississants, que l'on peut ajouter dans la composition selon l'invention, peuvent avantageusement être pris dans le groupe formé par l'alginate de sodium, la gomme arabique, les dérivés de la cellulose tels que la méthylcellulose, l'hydroxyéthylcellulose, l'hydroxypropylméthylcellulose, le sel de sodium de la carboxyméthylcellulose et les polymères d'acide acrylique; on peut également utiliser des agents épaississants minéraux tels que la bentonite. De préférence, les agents épaississants sont présents en une proportion comprise entre 0,5 et 5 % en poids par rapport au poids total de la composition et, avantageusement, entre 0,5 et 3 % en poids.

Les agents anti-oxydants, que l'on peut ajouter à la composition selon l'invention, peuvent avantageusement être pris dans le groupe formé par le sulfite de sodium, l'acide

5

15

20

25

thioglycolique, l'acide mercapto-succinique, le bisulfite de sodium, l'acide ascorbique et l'hydroquinone. Ces agents anti-oxydants peuvent être présents dans la composition dans une proportion comprise entre 0,05 et 1,5 % en poids par rapport au poids total de la composition.

La composition tinctoriale selon l'invention contient, au moment de l'emploi, des agents d'oxydation tels que l'eau oxygénée, le peroxyde d'urée ou des persels, tels que le persulfate d'ammonium.

La composition tinctoriale selon l'invention peut se présenter sous forme de liquide, de crème, de gel, d'aérosol ou sous toute autre forme appropriée, pour réaliser une teinture de fibres kératiniques.

La présente invention a également pour objet un procédé de teinture de cheveux, caractérisé par le fait que l'on mélange une composition selon l'invention avec un agent oxydant, qu'on applique alors ledit mélange sur les cheveux, qu'on laisse agir le mélange sur les cheveux pendant un temps compris entre 5 et 45 mn, que l'on rince, qu'éventuellement on lave au shampooing et on rince à nouveau, et que l'on sèche les cheveux.

Pour mieux faire comprendre l'objet de l'invention, on va en décrire maintenant, à titre d'exemples purement illustratifs et non limitatifs, plusieurs modes de mise en oeuvre.

Exemple 1 : Préparation du dichlorhydrate de (diamino-2,4) phény1 β-(β'-hydroxyéthoxy) éthyléther

Le composé préparé a la formule suivante :

5

10

Première phase :

15

Deuxième phase :

Troisième phase :

Quatrième phase:

15
$$0-CH_2-CH_2-O-CH_2-CH_2-OH$$

$$NHCOCH_3$$

$$HC1$$

Première étape : Préparation du sel de potassium de l'acétyl-30 amino-2 nitro-4 phénol

2150 ml d'éthanol contenant en solution 1,89 mole
(133 g) de potasse à 80 % sont refroidis à -10°C; puis on
ajoute peu à peu, sous agitation et tout en maintenant la température en dessous de 5°C, 1,89 mole (371 g) d'acétylamino-2
35 nitro-4 phénol. Le sel de potassium précipite. On essore le

produit, on le lave à l'éthanol et on le sèche sous vide à 50°C.

Deuxième étape : Préparation de 1' (acétylamino-2 nitro-4) phényl 6-(6'-hydroxyéthoxy) éthyléther

5

15

20

On introduit 0,5 mole (117 g) du sel de potassium de l'acétylamino-2 nitro-4 phénol dans 500 ml de diméthylformamide; puis on ajoute, sous agitation, 0,6 mole (64 ml) de monochlorhydrine de diéthylèneglycol. Le mélange est maintenu pendant 8 heures sous agitation à une température voisine de 10 100°C puis versé dans deux litres d'eau glacée. Le produit brut est essoré ; il est lavé à l'eau, puis avec une solution sodique normale glacée, et enfin à l'eau. Après séchage sous vide et recristallisation dans l'éthanol, le produit attendu fond à 152°C.

L'analyse du produit obtenu donne les résultats suivants:

Analyse	Calculé pour C ₁₂ H ₁₆ N ₂ O ₆	Trouvé
C%	50,70	50,88
н%	5,67	5,64
N %	9,86	9,74
0 %	33,77	33,90
0 %	33,	

25 Troisième étape : Préparation du monochlorhydrate d'(acétylamino-2 amino-4) phényl %-(%'-hydroxyéthoxy) éthyléther

On porte au reflux, sous agitation, 400 ml d'éthanol (à 96°) additionnés de 75 ml d'eau, 10 g de chlorure d'ammonium et 200 g de zinc en poudre; puis on ajoute, peu à peu 30 · tout en maintenant l'agitation, 0,32 mole (91 g) d'(acétylamino-2 nitro-4) phényl β -(β '-hydroxyéthoxy) éthyléther. Après chaque addition, le milieu réactionnel se décolore très rapidement. L'addition du dérivé nitré terminée, on maintient le chauffage pendant une dizaine de minutes puis on filtre le 35 milieu réactionnel en recueillant le filtrat dans 30 ml

d'éthanol (à 96°) additionnés de 34 ml d'acide chlorhydrique à 36 % et préalablement refroidis à l'aide d'un mélange carboglace-éthanol.Le produit attendu cristallise sous forme de chlorhydrate. Il est essoré, lavé avec un peu d'éthanol 5 absolu préalablement refroidi à -10°C, puis séché sous vide à 55°C.

L'analyse du produit obtenu donne les résultats suivants:

10	Analyse	Calculé pour C ₁₂ H ₁₈ N ₂ O ₄ , HCl	Trouvé
	C%	49,57	49,56
	н%	6,58	6,50
	N%	9,63	9,48
15	0%	22,01	21,83
13	C1%	12,19	12,30

20

30

Quatrième étape : Préparation du dichlorhydrate de (diamino-2,4) phényl %-(%'-hydroxyéthoxy) éthyléther

On chauffe au reflux, sous agitation, 0,25 mole (70,9 g) de monochlorhydrate d'(acétylamino-2 amino-4) phényl β-(β'hydroxyéthoxy) éthyléther dans 210 ml d'éthanol absolu saturé de gaz chlorhydrique. Après 10 mn de chauffage, la dissolution est totale puis le dichlorhydrate attendu commence à précipi-25 ter au bout d'une demi-heure environ. On maintient le chauffage en tout pendant une heure puis on refroidit le milieu réactionnel à 0°C. On essore le dichlorhydrate, le lave avec un peu d'éthanol absolu à 0°C puis le sèche sous vide à 55°C. Il fond avec décomposition entre 180 et 185°C.

L'analyse du produit obtenu donne les résultats suivants:

Analyse	Calculé pour C _{lO} H _{l6} N ₂ O ₃ , 2HC1	Trouvé
C%	42,12	42,24
н%	6,36	6,39
n%	9 ,62	9,73
0%	16,83	£7,07
C1%	24,87	24,90-24,94

10 Exemple 2 : Préparation du dichlorhydrate de (diamino-2,4) phényl β,γ-dihydroxypropyléther

Première phase :

Deuxième phase :

10 Troisième phase :

Première étape : Préparation de l'(acétylamino-2 nitro-4) phényl & Y-dihydroxypropyléther

On introduit 0,2 mole (46,8 g) de sel de potassium de l'acétylamino-2 nitro-4 phénol dans 100 ml de chloro-1 propanediol-2,3 additionnés de 20 ml d'eau. On chauffe le mélange pendant 10 heures au bain-marie bouillant. On ajoute 0,1 mole (13,8 g) de carbonate de potassium puis on prolonge le chauffage pendant six heures. Après refroidissement et élimination des sels minéraux par filtration, on ajoute 250 ml d'éthanol (à 96°) au filtrat puis on le refroidit pendant une nuità 0°C. Le produit attendu cristallise. On l'essore; on le lave à l'éthanol, puis avec une solution sodique normale, puis à l'eau.

Après deux recristallisations dans l'éthanol et séchage sous vide à 55°C, le produit fond à 142°C.

L'analyse du produit obtenu donne les résultats suivants :

Analyse	Calculé pour C ₁₁ H ₁₄ N ₂ O ₆	Trouvé
C%	48,89	48,77
Н%	5,22	5,15
n%	10,37	10,44
0%	35,52	35,32-35,46

10

5

Deuxième étape: Préparation du chlorhydrate d'(acétylamino-2 amino-4) phényl β, Y-dihydroxypropyléther

On porte au reflux, sous agitation, 17 ml d'éthanol

(à 96°) additionnés de 2,5 ml d'eau, 0,4 g de chlorure d'am
15 monium et 8 g de zinc en poudre; puis on ajoute, peu à peu
tout en maintenant l'agitation, 1,33×10⁻² mole (3,6 g)
d'(acétylamino-2 nitro-4) phényl \$\beta,\forall \text{-dihydroxypropyléther.}

L'addition terminée, le milieu réactionnel étant décoloré,
on filtre ce dernier en recueillant le filtrat dans 1,5 ml

20 d'éthanol (à 96°) additionné de 1,5 ml d'acide chlorhydrique
à 36 % en refroidissant à l'aide d'um mélange éthanol-carboglace. Dans le filtrat refroidi, le produit attendu cristallise sous forme de chlorhydrate. Il est essoré, lavé avec un
peu d'éthanol absolu préalablement refroidi, puis séché sous
vide à 55°C.

L'analyse du produit obtenu donne les résultats suivants :

30	•

Analyse	Calculé pour C ₁₁ H ₁₆ N ₂ O ₄ HC1	Trouvé
C%	47,74	47,86
н%	6,19	6,26
N%	10,12	10,16
0%	23,13	23,08
C1%	12,81	12,90

Troisième étape : Préparation du dichlorhydrate de (diamino-2,4)
phényl BY-dihydroxypropyléther

On introduit 0,195 mole (54 g) du chlorhydrate d'(acétylamino-2 amino-4) phényl &,Y-dihydroxypropyléther dans 270 ml d'éthanol absolu saturé de gaz chlorhydrique et additionnés de 54 ml de solution chlorhydrique 12 N. On chauffe le milieu réactionnel, sous agitation, pendant une heure au voisinage de 100°C. On essore le dichlorhydrate attendu, qui est insoluble dans le milieu réactionnel chaud. Le produit est lavé avec un peu d'éthanolabsolu saturé de gaz chlorhydrique puis à l'acétone. Après séchage sous vide à 55°C, il fond avec décomposition entre 210 et 215°C.

L'analyse du produit obtenu donne les résultats suivants :

1	5
•	_

5

10

Analyse	Calculé pour C ₉ H ₁₄ N ₂ O ₃ ,2HC1	Trouvé
С%	39,86	39,96
н%	5,95	6,04
n%	10,33	10,28
0%	17,70	17,64
C1%	26,15	26,23

Exemple 3 :

	EXCIDITE 0 .		
	On prépare la composition tinctoriale su	ivante :	
	Composé de l'exemple 1	2,85	g
	Paraphénylènediamine	1,08	S
5	Nonylphénol oxyéthyléné à quatre moles d'oxyde		
	d'éthylène vendu sous la dénomination		
	"CEMULSOL NP4" par la société "RHONE POULENC".	21	8
	Nonylphénol oxyéthyléné à neuf moles d'oxyde		
	d'éthylène vendu sous la dénomination		
10	"CEMULSOL NP9" par la société "RHONE POULENC".	2 4 .	3
	Acide oléique	Ļ	Š
	Butoxy-2 éthanol	3	3
	Ethanol (à 96°),	10	8
	Sel pentasodique de l'acide diéthylène-triamine	, so	
15	pentaacétique vendu sous la dénomination		
	"MASQUOL DTPA"	2,5	8
	Acide thioglycolique	0,6	S
	Ammoniaque (à 22°B)	10	8
	Eauqsp	100	g
20	Le pH de la composition est égal à 9,7.	- B	
	Au moment de l'emploi, on ajoute 100 g	i'eau oxy	génée
	à 20 volumes.		
÷	Ce mélange, appliqué pendant 25 mm à 28°		
	veux naturellement blancs à 90%, leur confère,	apres ri	nçage
25	et shampooing, une coloration bleu-noir.		
	Exemple 4:	•	
	On prépare la composition tinctoriale s		
	Composé de l'exemple 2	0,0067	
	Paraphénylènediamine	_	
30	Butoxy-2 éthano1	8	g
	Carboxyméthylcellulose		g
	laurylsulfate d'ammonium	5 1	g
	Acétate d'ammonium		g
	Propylèneglycol	8	g

	Sel pentasodique de l'acide diéthylène-triamine-	
	pentaacétique vendu sous la dénomination	
	"MASQUOL DTPA"	g
	Acide thioglycolique	g
5	Ammoniaque (à 22°B) 5	g
	Eauqsp 100	g
	Le pH de la composition est égal à 10,1.	
	Au moment de l'emploi, on ajoute 50 g d'eau oxygénée	<u>:</u>
	à 20 volumes.	
10	Ce mélange, appliqué pendant 30 mm à 28°C sur des	
	cheveux préalablement décolorés au blanc, leur confère, apr	rès
	rinçage et shampooing, une coloration argent clair bleuté.	
	<pre>Exemple 5 :</pre>	
	On prépare la composition tinctoriale suivante :	
15	Composé de 1'exemple 2	8
	Paraaminophénol	8
	Polymère de l'acide acrylique ayant un poids mo-	
	léculaire de 2 à 3 millions, vendu sous la dénomi-	
	nation "CARBOPOL 934" par la société "GOODRICH	
20	CHEMICAL CO"	g
	Ethano1	g
	Butoxy-2 éthano1 5	g
	Bromure de triméthylcétylammonium 1	g
	Acide éthylène-diamine-tétraacétique vendu sous	
25	la dénomination "TRILON B"	g
	Ammoniaque (à 22°B)	g
	Acide thioglycolique	g
	Eauqsp	g
_	Le pH de la composition est égal à 10,2.	
30	Au moment de l'emploi, on ajoute 80 g d'eau oxygéné	e
	à 20 volumes.	_
	Ce mélange, appliqué pendant 25 mn à 28°C sur des c	
	veux naturellement blancs à 90 %, leur confère, après rinç	age
	et shampooing, une coloration rouge sombre.	

Exemp	le	6	9

	On prépare la composition tinctoriale suiv	ante :	
	Composé de l'exemple 1	1,42	8
	Paraaminophénol	0,55	S
5	Butoxy-2 éthanol	8	g
_	Propylèneglycol	8	g
	Carboxyméthylcellulose	2	g
	Laurylsulfate d'ammonium	5	g
	Sel pentasodique de l'acide diéthylène-triamine-		
10	pentaacétique vendu sous la dénomination		
	"MASQUOL DTPA"	2	8
	Acide thioglycolique	0,4	g
	Ammoniaque (à 22°B)	10	g
	Eauqsp	.00	g
15	Le pH de la composition est égal à 10.		
	Au moment de l'emploi, on ajoute 100 g d'e	au oxyg	énée
	à 20 volumes.		
	Ce mélange, appliqué pendant 30 mm à 25°C	sur des	che-
•	veux naturellement blancs à 90 %, leur confère,	après ri	nçage
20	et shampooing, une coloration cuivre rouge.		
-			
	<pre>Exemple 7 :</pre>		
	<pre>Exemple 7 : On prépare la composition tinctoriale suiv</pre>	vante :	
			g
	On prépare la composition tinctoriale suiv		g
25	On prépare la composition tinctoriale suivont Composé de l'exemple 2		&
25	On prépare la composition tinctoriale suivont Composé de l'exemple 2	0,271	
25	On prépare la composition tinctoriale suivont Composé de l'exemple 2	0,271	
25	On prépare la composition tinctoriale suivont Composé de l'exemple 2	0,271	
25	On prépare la composition tinctoriale suivont Composé de l'exemple 2	0,271	g
25	On prépare la composition tinctoriale suiv Composé de l'exemple 2	0,271 0,239	g
	On prépare la composition tinctoriale suivonce de l'exemple 2	0,271 0,239 12	g
	On prépare la composition tinctoriale suivonce de l'exemple 2	0,271 0,239 12	8
	On prépare la composition tinctoriale suivont Composé de l'exemple 2	0,271 0,239 12 15 1,5	80 80 60
	On prépare la composition tinctoriale suivonce de l'exemple 2	0,271 0,239 12	8 8

	Propylèneglycoi	6	g
	Acide éthylène-diamine-tétraacétique vendu		Ū
	sous la dénomination "TRILON B".,	0,12	g
	Ammoniaque (à 22°B)	11	g
5	Acide thioglycolique	0,6	မ မွ
	Eauqsp	-	e g
	Le pH de la composition est égal à 10,4.		6
	Au moment de l'emploi, on ajoute 100 g d'	eau oxv	génée
	à 20 volumes.		0
10	Ce mélange, appliqué pendant 20 mm à 25°C	sur de	s che
	veux naturellement blancs à 90 %, leur confère, a		
	et shampooing, une coloration bleu franc.		
	Exemple 8:		
	On prépare la composition tinctoriale sui	vante :	
15	Composé de l'exemple l	0,285	g
	Dichlorhydrate de diméthyl-2,6 paraphénylène-	.	Ū
	diamine	0,209	g
	Alcool oléique oxyéthyléné à deux moles d'oxy-	•	•
	de d'éthylène	4,5	3
20	Alcool oléique oxyéthyléné à quatre moles		
	d'oxyde d'éthylène	4,5	g
	Amine oléique oxyéthylénée à douze moles	-	
	d'oxyde d'éthylène vendue sous le nom de	•	
	"ETHOMEEN TO 12" par la société "ARMOUR HESS"	4,5	g
25	Diéthanolamides d'acides gras de coprah	9	g
	Propylèneglycol	4	g
	Butoxy-2 éthanol	8	g
	Ethanol (à 96°)	6 .	8
	Sel pentasodique de l'acide diéthylène-triamine-		
30	pentaacétique vendu sous la dénomination		
	"MASQUOL DTPA"	2	8
	Hydroquinone	0,15	g
	Solution de bisulfite de sodium (à 35°B)	1,3	g
	Ammoniaque (à 22°B)	5	8
35	Eauqsp 1	00	g

Le pH de la composition est égal à 10.

Au moment de l'emploi, on ajoute 100 g d'eau oxygénée à 20 volumes.

Ce mélange, appliqué pendant 30 mm à 28°C sur des cheveux préalablement décolorés au blanc, leur confère, après rinçage et shampooing, une coloration bleu intense légèrement pourpre.

Exemple 9:

	On prépare la composition tinctoriale s	212 2797 FA	0	
	ou blebale is combasterou emegarance	ort varice	•	
10	Composé de l'exemple l	0,012	g	-
	Paraphénylènediamine	0,108	g	
	Dichlorhydrate de diméthyl-2,6 paraphénylè-			
	nediamine	0,0502	90	
	Paraaminophénol	0,155	g	
15	Méthy1-2 résorcine	0,19	3	
	Métaaminophénol	0,12 .	8	
	Phényl-1 méthyl-3 pyrazolone-5	0,09	3	
	(N-méthylamino-3 nitro-4) phénoxyéthanol	0,2	83	
	Nonylphénol oxyéthyléné à quatre moles d'o-			
20	kyde d'éthylène vendu sous la dénomination			
	"CEMULSGL NP4" par la société "RHONE POULENC"	12	3	
	Nonylphénol oxyéthyléné à neuf moles		•	
	d'oxyde d'éthylène vendu sous la dénomination			
*	"CEMULSOL NP9" par la société "RHONE POULENC"		09	
25	Alcool oléique oxyéthyléné à deux moles			
	d'oxyde d'éthylène	1,5	g	
	Alcool oléique oxyéthyléné à quatre moles			
	d'oxyde d'éthylène	1,5	g	
	Propylèneglycol	6	g	
30	Acide éthylène-diamine-tétraacétique vendu			
	sous la dénomination "TRILON B"	0,12	g	
	Ammoniaque (à 22°B)	11	g	
	Acide mercaptosuccinique	0,2	g	
	Eauqsp	100	g	
35	Le pH de la composition est égal à 10,			

Au moment de l'emploi, on ajoute 75 g d'eau oxygénée à 20 volumes.

Ce mélange, appliqué pendant 25 mm à 30°C sur des cheveux préalablement décolorés au blanc, leur confère, après rinçage et shampooing, une coloration sable doré.

Exemple 10:

	On prépare la composition tinctoriale su	ivante	•
	Composé de l'exemple 2	0,065	g
	Paraphénylènediamine	0,2	g
10	Paraaminophénol	0,4	g
	Sulfate de N-méthylparaaminophénol	0,31	g
	Méthyl-2 résorcine	0,3	g
	Métaaminophénol	0,405	g
	Méthy1-2 N-β-hydroxyéthylamino-5 phénol	0,08	g
15	(N-méthylamino-3 nitro-4) phénoxyéthanol	0,5	g
	Alcool oléique oxyéthyléné à deux moles	-	
	d'oxyde d'éthylène	4,5	g
	Alcool oléique oxyéthyléné à quatre moles		
	d'oxyde d'éthylène	4,5	g
20	Amine oléique oxyéthylénée à deux moles		
	d'oxyde d'éthylène vendue sous le nom de		
	"ETHOMEEN TO 12" par la société "ARMOUR HESS".	4,5	g
	Diéthanolamides d'acides gras de coprah	9	g
	Propylène & Lycol	4	g
25	Butoxy-2 éthanol	8	g
	Ethanol (à 96°)	6	g
	Sel pentasodique de l'acide diéthylène-tria-	•	
	mine-pentaacétique vendu sous la dénomination		
	"MASQUOL DTPA"	2	g
30	Hydroquinone	0,15	g
	Solution de bisulfite de sodium (à 35°B)	1,3	g
	Ammoniaque(à 22°B)	8	g
	Eauqsp	00	g
	Le pH de la composition est égal à 10,5.		

Au moment de l'emploi, on ajoute 80 g d'eau oxygénée à 20 volumes.

Ce mélange, appliqué pendant 35 mm à 30°C sur des cheveux préalablement décolorés au blond paille, leur confère, après rinçage et shampooing, une coloration chatain moyen à reflets cuivrés.

Exemple 11:

	On prépare la composition tinctoriale suiv		_
	Composé de l'exemple 1	0,52	g
10	Paraphénylènediamine	0,6	g
	Paraaminophéno1	0,8	g
	Dichlorhydrate de N,N-di-6-hydroxyéthylamino-4		
	aniline	1	g
	Métaaminophénol	0,5	g
15	Résorcine	1,54	g
	Nitro-3 amino-4 phénol	0,6	g
	Alcool oléique oxyéthyléné à deux moles d'oxyde		
	d'éthylène	4,5	g
	Alcool oléique oxyéthyléné à quatre moles		
20	d'oxyde d'éthylène	4,5	g
	Amine oléique oxyéthylénée à douze moles d'oxy-		
	de d'éthylène vendue sous le nom de		
	"ETHOMEEN TO 12" par la société "ARMOUR HESS"	4,5	g
	Diéthanolamides d'acides gras de coprah	9	g
25	Propylèneglycol	4	g
	Butoxy-2 éthanol	8	g
	Ethanol (à 96°)	6	g
	Sel pentasodique de l'acide diéthylène-triamine-	•	
	pentaacétique vendu sous la dénomination		
30		2	g
	Acide thioglycolique	0,5	g
	Ammoniaque (à 22°B)	10	g
	Eauqsp	100	g
	Le pH de la composition est égal à 10,3.	-	
)	-	

Au moment de l'emploi, on ajoute 160 g d'eau oxygénée à 20 volumes.

Ce mélange, appliqué pendant 30 mm à 28°C sur des cheveux décolorés au blond foncé, leur confère, après rinçage et shampooing, une coloration brune.

Exemple 12:

	On prépare la composition tinctoriale suivante	
	Composé de l'exemple 2	g
	Paraphénylènediamine	g
10	Orthoaminophénol	g
	Résorcine 0,09	3
	Métaaminophénol	g
	Méthyl-2 N-%-hydroxyéthylamino-5 phénol 1,12	3
	Alcool cétylstéarylique vendu sous la dénomina-	
15	tion "ALFOL C16/18 E" par la société "CONDEA". 19	8
	2-octyl dodécanol vendu sous le nom "EUTANOL G"	
	par la société "HENKEL"	g
	Alcool cétylstéarylique à quinze moles d'oxy-	
	de d'éthylène vendu sous le nom de "MERGITAL	
20	CS 15/E" par la société "HENKEL"	S
	Laurylsulfate d'ammonium à 30 % de matière	
	active	g
	Polymère constitué à base de motifs récurrents	
	de formule	
25	$ \frac{\bigoplus_{\text{CH}_3} (\text{CH}_2)_3 \xrightarrow{\bigoplus_{\text{CH}_3} (\text{CH}_2)_6} (\text{CH}_2)_6}{} $	
	$\begin{pmatrix} cH_3 & CH_3 \\ ct \Theta & ct \Theta \end{pmatrix}$	
	4	٤
	Alcool benzylique	g
	Ammoniaque (à 22°B)	g
30	Acide éthylène-diamine-tétraacétique vendu	
	sous la dénomination "TRILON B" 1	g
	Solution de bisulfite de sodium (d=1,3) 1,2	g
	Eauqsp	g
	Le pH de la composition est égal à 10,2.	

Au moment de l'emploi, on ajoute 100 g d'eau oxygénée à 20 volumes.

Ce mélange, appliqué pendant 20 mm à 25°C sur des cheveux décolorés au jaune paille, leur confère, après rinçage et shampooing, une coloration pourpre noir.

Exemple 13:

	Esemple 13 :	•		
	On prépare la composition tinctoriale s	uivante	÷	
	Composé de l'exemple 1	0,1	g	
	Paraphénylènediamine	0,31	8	
10	Paraaminophenol	0,4	S	
	Sulfate de N-méthylamino-4 phénol	0,4	E	
	Résorcine	0,5	S	
	Métaaminophénol	0,3	g	
	Máthyl-2 R-&hydroxyéthylamino-5 phénol	0,41	E	
15	Tsopropyl-2 mitro-6 aniline	0,81	S	
	Alcool cétylstéarylique vendu sous la déno-			
	mination "ALFOL C16/18 E" par la société			
	"CONDEA"	8	3	
	Sulfate cétylstéarylique de sodium vendu sous			
20	la dénomination "CIRE DE LANETTE E" par la			
	société "HENKEL"	0,5	g	
	Huile de ricin éthoxylée vendue sous la déno-			
	mination "CEMULSOL B" par la société			
	"RHONE POULENC"	1	8	
25	Diéthanolamide oléique	1,5	Z	
	Sel pentasodique de l'acide diéthylène-tri-			
	amine-pentaacétique vendu sous la dénomina-			
·	tion "MASQUOL DTPA"	2,5	8	
	Acide thioglycolique	0,5	8	
30	Hydroquinone	0,15	g	
	Ammoniaque (à 22°B)	11	g	
	Eauqsp	100	g	
	Le pH de la composition est égal à 10,4	• •		
	Au moment de l'emploi, on ajoute 100 g	d'eau o	xygén	É

Au moment de l'emploi, on ajoute 100 g d'eau oxygénée 35 à 20 volumes.

	Ce mé	élange,	applic	qué pe	endant	30	nn à	i. 30°	°C	sur	des	che-
veux d	lécolo:	rés au	blanc,	leur	confè	ce,	aprè	ès ri	ing	age	et	sham-
pooing	, une	colora	tion cl	hatair	n moyer	ı cı	ivré	.				

	Exemple 14:		
5	On prépare la composition tinctoriale suiv	ante :	
	Composé de l'exemple 1	0,0143	g
	Dichlorhydrate de N-6-méthoxyéthylamino-4		
	aniline	0,0120	g
	Polymère de l'acide acrylique ayant un poids		
10	moléculaire de 2 à 3 millions vendu sous la dé-		
	nomination "CARBOPOL 934" par la société		
	"GOODRICH CHEMICAL CO"	1,5	g
	Ethanol (à 96°)	11	g
	Butoxy-2 éthanol	5	g
15	Bromure de triméthylcétylammonium	1	g
	Acide éthylène-diamine-tétraacétique vendu		٠
	sous la dénomination "TRILON B"	0,1	g
	Ammoniaque (à 22°B)	10	8
	Acide thioglycolique	0,2	£
20	Eauqsp	100	g
	Le pH de la composition est égal à 10,2.		
	Au moment de l'emploi, on ajoute 20 g d'ea	u oxygén	ée
	à 20 volumes.		
		sur des	che-
	Ce mélange, appliqué pendant 30 mm à 30°C		
25	veux décolorés au blanc, leur confère, après rinç		
25	·	age et sl	
25	veux décolorés au blanc, leur confère, après rinça	age et sl	
25	veux décolorés au blanc, leur confère, après rinça pooing, une coloration bleu turquoise clair argen	age et si té.	
25	veux décolorés au blanc, leur confère, après rinça pooing, une coloration bleu turquoise clair argen <u>Exemple 15</u> :	age et si té. ante :	
25 30	veux décolorés au blanc, leur confère, après rinça pooing, une coloration bleu turquoise clair argen Exemple 15 : On prépare la composition tinctoriale suiv	age et si té. ante : 0,055	ham
	veux décolorés au blanc, leur confère, après rinça pooing, une coloration bleu turquoise clair argent Exemple 15: On prépare la composition tinctoriale suive Composé de l'exemple 1	age et si té. ante : 0,055 0,058	ham g
	veux décolorés au blanc, leur confère, après rinça pooing, une coloration bleu turquoise clair argent Exemple 15: On prépare la composition tinctoriale suivant Composé de l'exemple 1	age et si té. ante : 0,055 0,058	ham S
	veux décolorés au blanc, leur confère, après rinça pooing, une coloration bleu turquoise clair argen Exemple 15: On prépare la composition tinctoriale suiva Composé de l'exemple 1	age et si té. ante : 0,055 0,058 0,5	ham g g

	Nitro-3 N-méthylamino-4 N,N-di-\$-hydroxy-		
	éthylaniline	0,31	(F)
	Nonylphénol oxyéthyléné à quatre moles d'oxyde		
	d'éthylène vendu sous la dénomination		
5	"REMCOPAL 334" par la société "GERLAND" 1	2	S
	Nonylphénol oxyéthyléné à neuf moles d'oxyde	-	
	d'éthylène vendu sous la dénomination		
	"REMCOPAL 349" par la société "GERLAND" 1	.5	g
	Alcool oléique oxyéthyléné à deux moles		
10	d'oxyde d'éthylène	1,5	g
	Alcool oléique oxyéthyléné à quatre moles		
	d'oxyde d'éthylène	1,5	g
	Propylèneglycol	6	g
	Solution de bisulfite de sodium (à 35°B)	1,2	g
15	Acide éthylène-diamine-tétraacétique vendu		
	sous la dénomination "TRILON B"	0,12	g
	TriéthanolaminePH	8,5	
	Eauqsp	00	8
20	Au moment de l'emploi, on ajoute 70 g d'e	au oxygé	née
20	à 20 volumes.		
	Ce mélange, appliqué pendant 25 mm à 28°C	sur des	che
	veux décolorés au blanc, leur confère, après rin		·
	shampooing, une coloration noisette.		
25			
	On prépare la composition tinctoriale sui	vante:	
	Composé de l'exemple 1	1,3	g
	Paraphénylènediamine	1,81	g
	Paraaminophénol	0,8	g
30	Dichlorhydrate de (diamino-2,4)phénoxyéthanol.	0,2	g
	Méthy1-2 N-β-hydroxyéthy1amino-5 phéno1	0,803	g
	Résorcine	0,81	g
	Métaaminophénol	0,9	g

	Nonylphénol oxyéthyléné à quatre moles d'oxyde		
	d'éthylène vendu sous la dénomination		
	"CEMULSOL NP4" par la société "RHONE POULENC".	21	g
	Nonylphénol oxyéthyléné à neuf moles d'oxyde		
5	d'éthylène vendu sous la dénomination		
	"CEMULSOL NP9" par la société "RHONE POULENC".	24	g
	Acide oléique	4	g
	Butoxy-2 éthanol	3	g
	Ethano1 (à 96°)	10	g.
10	Sel pentasodique de l'acide diéthylène-triamine		
	pentaacétique vendu sous la dénomination		
	"MASQUOL DTPA"	2,5	g
	Acide thioglycolique	0,6	g
	Ammoniaque (à 22°B)	10	g
15	Eauqsp	.00	g
	Le pH de la composition est égal à 9,5.		
	Au moment de l'emploi, on ajoute 120 g d'	eau oz	xygénée
	à 20 volumes.		
	Ce mélange, appliqué pendant 25 mm à 28°C	sur de	es che-
20	veux décolorés au jaune paille, leur confère, ap	rès rin	ıçage
	et shampooing, une coloration noir corbeau.		
	Exemple 17:		
	On prépare la composition tinctoriale sui	Lvan te	•
	Composé de l'exemple 1	0,252	g
25	Dichlorhydrate de N-0-méthoxyéthylamino-4		
	aniline	0,6	g
	Dichlorhydrate de diméthyl-2,6 paraphénylène-		
	diamine	0,2	g
	Paraaminophénol	0,6	g
30	Résorcine	0,905	g
	Métaaminophénol	0,435	g
	Méthy1-2 N- hydroxyéthylamino-5 phénol	0,2	g
	Hydroxy-6 tenzomorpholine	0,435	g
	Méthyl-2 amino-4 nitro-5 phénol	0,703	g

	Nonylphénol oxyéthyléné à quatre moles d'oxyde		
	d'éthylène vendu sous la dénomination		
	"CEMULSOL NP4" par la société "RHONE POULENC".	12	69
	Nonylphénol oxyéthyléné à neuf moles d'oxyde		
5	d'éthylène vendu sous la dénomination		
	"CEMULSOL NP9" par la société "RHOME POULENC".	15	S
	Alcool oléique à deux moles d'oxyde d'éthylène	1,5	8
	Alcool oléique à quatre moles d'oxyde		
	d ^f éthylène	1,5	g
10	Propylèneglycol	6	8
	Acide éthylène-diamine-tétraacétique vendu		
	sous la dénomination "TRILON B"	0,12	3
	Ammoniaque (à 22°B)	11	g
	Acide thioglycolique	0,6	g
15	Eauqsp	100	3
	Le pH de la composition est égal à 9,9.		
•	Au moment de l'emploi, on ajoute 100 g d	'eau oxy	génée
	à 20 volumes.	_	
	Ce mélange, appliqué pendant 30 mm à 30		
20	cheveux naturellement blancs à 90 % leur confèr		
	rinçage et shamposing, une coloration chatain o	lair cui	veė .
	Exemple 18:		
	On prépare la composition tinctoriale su		
	Composé de l'exemple l		•
25	Paraphénylènediamine	0,307	g
	Dichlorhydrate de N-P-méthoxyéthylamino-4	a 1=	_
	aniline	0,15	g
	Méthyl-2 résorcine	0,405	g
	Méthyl-2 N-B-hydroxyéthylamino-5 phénol	0,115	g
30	Dichlorhydrate de (diamino-2,4) phénoxyéthanol	0,106	g
	Amino-2 nitro-3 phénol	0,203	g
	Alcool cétylstéarylique vendu sous la dénomi-		
	nation "ALFOL C16/18 E" par la société	Q	۰
	"CONDEA"	8	g

	Sulfate cétylstéarylique de sodium vondu sous l	.a.	
	dénomination "CIRE DE LANETTE E" par la		
	société "HENKEL"	0,5	g ·
	Huile de ricin éthoxylée vendue sous la	-	
5	dénomination "CEMULSOL B" par la société		
	"RHONE POULENC"	1	g
	Diéthanolamide oléique	1,5	g
	Sel pentasodique de l'acide diéthylène-		
	triamine-pentaacétique vendu sous la dénomi-	-	
10	nation "MASQUOL DTPA"	2,5	g
	Acide thioglycolique	0,5	g
	Hydroquinone	0,15	g
	Ammoniaque (à 22°B)	11	g
	Eauqsp	.00	g
15	Le pH de la composition est égal à 10,3.		
	Au moment de l'emploi, on ajoute 90 g d'	eau oxy	génée
	à 20 volumes.		
	Ce mélange, appliqué pendant 25 mn à 25°	C sur d	es
	cheveux naturellement blancs à 90 %, leur confè	re, apr	ès
20	rinçage et shampooing, une coloration gris anth	racite.	
	Exemple 19:	-	
	On prépare la composition tinctoriale su	ivan te	:
	Composé de l'exemple 2	-	g
	Composé de l'exemple 1	0,42	g
25	Paraphénylènediamine	0,62	g
	Dichlorhydrate de N,N-di-6-hydroxyéthyl-		-
	amino-4 aniline	0,42	g
	Paraaminophénol	0,705	g
	Résorcine	0,81	g
30	Méthyl-2 N-6-hydroxyéthylamino-5 phénol	0,21	g
	Amino-2 nitro-3 phéno1	0,61	g ·
	Alcool cétylstéarylique vendu sous la déno-		
	mination "ALFOL C16/18 E" par la société		
	"CONDEA"	8	g

	Sulfate cétylstéarylique de sodium vendu		
	sous la dénomination "CIRE DE LANETTE E" par		
	la société "HENKEL"	0,5	8
	Huile de ricin éthoxylée vendue sous la dé-		
5	nomination "CEMULSOL B" par la société		
	"RHONE POULENC"	1	9
	Diéthanolamide oléique	1,5	g
	Sel pentasodique de l'acide diéthylène-		
	triamine-pentaacétique vendu sous la déno-		
10	mination "MASQUOL DTPA"	2,5	g
	Acide thioglycolique	0,5	g
	Hydroquinone	0,15	g
	Ammoniaque (à 22°B)	11	g
	Eauqsp	100	g
15	Le pH de la composition est égal à 10,	1.	
	Au moment de l'emploi, on ajoute 100 g	d'eau c	xygénée
	à 20 volumes.		

Ce mélange, appliqué pendant 20 mm à 28°C sur des

cheveux naturellement blancs à 90 %, leur confère, après rinçage et shampooing, une coloration brun très sombre.

20

Il est bien entendu que les modes de réalisation ci-dessus référencés ne sont aucunement limitatifs et pourront donner lieu à toutes modifications désirables, sans sortir pour cela du cadre de l'invention.

Revendications

1 - Composé chimique de formule générale (I) :

5

10

formule dans laquelle Z représente ou bien un radical polyhydroxyalkyl dont le groupe alkyl comporte de 3 à 6 atomes de carbone, ledit radical comportant 2 ou 3 groupes hydroxy, ou bien une chaîne alkyl interrompue par au moins un hétéroatome et comportant au moins un groupe hydroxyl, ladite chaîne alkyl contenant de 4 à 8 atomes de carbone, ou les sels d'acide correspondants.

- 2 Composé selon la revendication 1, caractérisé par le fait que lorsque Z représente une chaîne alkyl interrompue par au moins un hétéroatome, le (ou les) hétéroatome(s) est (ou sont) un (ou des) atome(s) d'oxygène.
- 3 Composé selon la revendication 1, caractérisé par 20 le fait que Z représente un radical \$-(β'-hydroxyéthoxy) éthyl.
 - 4 Composé selon la revendication l, caractérisé par le fait que Z représente un radical β , γ -dihydroxypropyl.
- des revendications l à 4, caractérisé par le fait que l'on fait agir sur un sel alcalin de l'acétylamino-2 nitro-4 phénol un dérivé halogéné de formule X—Z, X étant un halogène et Z ayant les significations indiquées dans la revendication l pour la définition de la formule générale (I), de façon à condenser le radical Z sur le noyau avec élimination d'un halogénure alcalin, on réduit ensuite le groupe nitro du produit obtenu et, enfin, on désacétyle le produit pour obtenir un composé de formule (I) telle qu'indiquée dans la revendication 1.
- 35 6 Procédé selon la revendication 5, caractérisé par

le fait que l'halogène X est le chlore et que le métal alcalin du phénate utilisé comme matière première est le potassium.

7 - Procédé selon l'une des revendications 5 ou 6, caractérisé par le fait que la réduction du groupe nitro s'effectue en colution alcoclique, au reflux, par le zinc en poudre en présence de chlorure d'ammonium. Composition tinctoriale pour fibres kératiniques et en particulier pour cheveux, ladite composition contenant, dans un support cosmétiquement acceptable, au moins une base d'oxydation, caractérisée par le fait qu'elle contient, en tant que coupleur, au moins un composé de formule (I) ou un sel d'acide correspondant.

5

10

20

25

- 9 Composition selon la revendication 8, caractérisée par le fait que les métaphénylènediamines de formule (I)

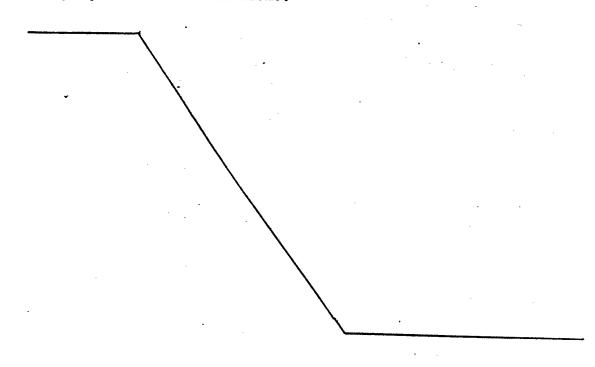
 15 y sont présentes dans une proportion comprise entre 0,001 et 2,85% en poids par rapport au poids total de la composition.
 - 10 Composition selon l'une des revendications 3 ou 9, caractérisée par le fait qu'elle contient, comme base d'oxydation, au moins une paraphénylènedismine de formule générale (II):

R₁ Q R₄ R₃

ou les sels d'acide correspondants, formule dans laquelle R₁, R₂ et R₃ sont identiques ou différents et représentent un atome d'hydrogène, un radical alkyl ayant de l à 4 atomes de carbone ou un radical alcoxy ayant de l à 2 atomes de carbone, R₄ et R₅ sont identiques ou différents et représentent un atome d'hydrogène, un radical alkyl, hydroxyalkyl, alcoxyalkyl, dans lequel le groupe alcoxy comporte de l à 2 atomes de carbone, carbamylalkyl, mésylaminoalkyl, acétylaminoalkyl,

uréidoalkyl, carbéthoxyaminoalkyl, aminoalkyl, monoalkylaminoalkyl, dialkylaminoalkyl, pipéridinoalkyl, morpholinoalkyl, les groupes alkyl dans R₄ et R₅ ayant de 1 à 4 atomes de carbone, ou bien R₄ et R₅ forment conjointement avec l'atome d'azote auquel ils se rattachent un groupement pipéridino ou morpholino, sous réserve que R₁ et R₃ représentent un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome d'hydrogène lorsque R₄ et R₅ ne représentent pas un atome

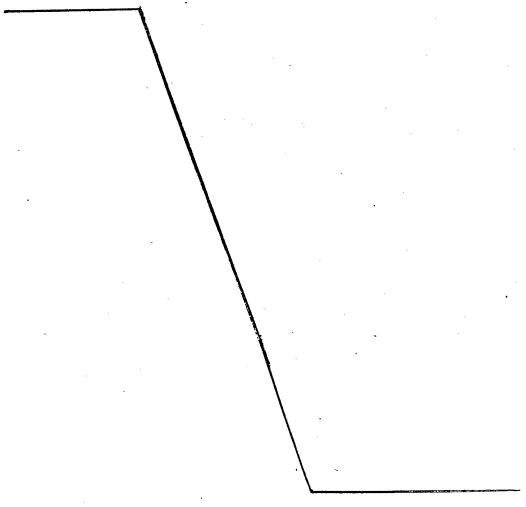
ou les sels d'acide correspondants, formule dans laquelle R₆
20 représente un atome d'hydrogène, un radical alkyl comportant de 1 à 4 atomes de carbone ou un atome d'halogène comme, par exemple, le chlore ou le brome.



12 - Composition selon l'une des revendications 8 à 11, caractérisée par le fait qu'elle contient, comme base d'oxydation, au moins une base hétérocyclique.

13 - Composition selon la revendication 12, caractérisée par le fait qu'elle contient, comme base d'oxydation, la diamino-2,5 pyridine et/ou la méthyl-3 amino-7 benzomorpholine et/ou l'amino-5 indole.

14 - Composition selon 1'une des revendications 8 à 13, caractérisée par le fait qu'elle contient au moins un coupleur pris dans le groupe formé par la résorcine, la méthy1-2 résorcine, le métaaminophénol, le méthy1-2 amino-5 phénol, le méthy1-2 N-(β-hydroxyéthy1)amino-5 phénol, 1'hy-droxy-6 benzomorpholine, le diméthy1-2,6 acétylamino-3 phénol, le méthy1-2 carbéthoxyamino-5 phénol, le méthoxy-2 carbéthoxy-amino-5 phénol, le méthy1-2 uréido-5 phénol et la phény1-1



méthy1-3 pyrazolone-5.

5

10

20

- 15 Composition selon l'une des revendications 8 à 14, caractérisée par le fait qu'elle contient de l'orthodiphénol ou au moins une orthophénylènediamine ou au moins un orthoaminophénol comportant éventuellement des substituants sur le noyau ou sur les fonctions amine.
- 16 Composition selon l'une des revendications 8 à 15, caractérisée par le fait qu'elle contient au moins un précurseur de colorant de la série benzénique comportant sur le noyau au moins trois substituants choisis dans les groupements hydroxy, méthoxy ou amino.
- 17 Composition selon l'une des revendications 3 à 16 , caractérisée par le fait qu'elle contient au moins un précurseur de colorant de la série naphtalénique.
- 15 18 Composition selon l'une des revendications 8 à 17, caractérisée par le fait qu'elle contient au moins un leucodérivé d'indoaniline, d'indophénol ou d'indamine.
 - 19 Composition selon l'une des revendications 8 à 16, caractérisée par le fait qu'elle contient au moins un colorant direct.
 - 20 Composition selon l'une des revendications 8 à 19, caractérisée par le fait que son pH est compris entre 8 et 11,5.
- 21 Composition selon la revendication 20, caractérisée par le fait qu'elle contient comme agent d'alcalinisation au moins un produit pris dans le groupe formé par l'ammoniaque, les alkylamines, les alcanolamines, les alkylalcanolamines, les hydroxydes de sodium ou de potassium, les carbonates alcalins.
 - 22 Composition selon la revendication 20, caractérisée par le fait qu'elle contient au moins un agent d'acidification pris dans le groupe formé par l'acide lactique, l'acide tartrique et l'acide phosphorique.
 - 23 Composition selon l'une des revendications 8 à

22, caractérisée par le fait que son support cosmétiquement acceptable comprend, outre de l'eau, au moins un produit pris dans le groupe formé par des agents tensio-actifs, des solvants organiques, des produits épaississants, des agents anti-oxydants, des agents de pénétration, des agents mous-sants, des agents séquestrants, des produits filmogènes, des agents de traitement et des parfums.

24 - Composition selon la revendication 23, caractérisée par le fait qu'elle contient au moins un agent tensio-actif pris dans le groupe formé par les alkylbenzène-sulfonates, les alkylnaphtalène-sulfonates, les sulfates, éther-sulfates et sulfonates d'alcools gras, les sels d'ammonium quaternaires, les diéthanolamides d'acides gras, les acides et les alcools polyoxyéthylénés ou polyglycérolés et les alkylphénols polyoxyéthylénés ou polyglycérolés.

25 - Composition selon l'une des revendications 23 ou 24, caractérisée par le fait qu'elle contient de 0,5 à 55 % en poids d'agents tensio-actifs par rapport au poids total de la composition.

26 - Composition selon la revendication 23, caractérisée par le fait qu'elle contient au moins un solvant organique pris dans le groupe formé par l'éthanol, l'isopropanol, la glycérine, les glycols et leurs éthers, le diéthylèneglycol et ses éthers.

25

30

35

5

10

1.5

- 27 Composition selon l'une des revendications 23 ou 26, caractériséepar le fait qu'elle contient de 1 à 40 % en poids de solvant(s) organique(s) par rapport au poids total de la composition.
- 28 Composition selon la revendication 23, caractérisée par le fait qu'elle contient au moins un produit épaississant pris dans le groupe formé par l'alginate de sodium, la gomme arabique, les dérivés de la cellulose, les polymères d'acide acrylique et la bentonite.
 - 29 Composition selon l'une des revendications 23 ou

28, caractérisée par le fait qu'elle contient entre 0,5 et 5 % en poids d'agent(s) épaississant(s) par rapport au poids total de la composition.

30 - Composition selon la revendication 23, caractérisée par le fait qu'elle contient au moins un agent antioxydant pris dans le groupe formé par le sulfite de sodium,
l'acide thioglycolique, l'acide mercapto-succinique, le bisulfite de sodium, l'acide ascorbique et l'hydroquinone.

5

15

20

- 31 Composition selon l'une des revendications 23. ou 30, caractérisée par le fait qu'elle contient entre 0,05 et 1,5 % d'agent(s) anti-oxydant(s) par rapport au poids total de la composition.
 - 32 Procédé de teinture de cheveux utilisant une composition tinctoriale selon l'une des revendications 8 à 31, caractérisé par le fait que l'on mélange une composition selon l'une des revendications 8 à 30 avec un agent oxydant, qu'on applique alors ledit mélange sur les cheveux, qu'on laisse agir ledit mélange sur les cheveux pendant un temps compris entre 5 et 45 mm, que l'on rince, qu'éventuellement on lave au shampooing et on rince à nouveau, et que l'on sèche les cheveux.
 - 33 Procédé selon la revendication 32, caractérisé par le fait que l'agent oxydant mélangé à la composition est pris dans le groupe formé par l'eau oxygénée, le peroxyde d'urée et des persels.
 - 34 Procédé selon l'une des revendications 32 ou 33, caractérisé par le fait que la composition mélangée avec l'agent oxydant se présente sous forme de liquide, de crème, de gel ou d'aérosol.